

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 25 juin 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 25 juin 2019 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

Mme Annic Gingras  
M. Daniel Lavoie  
M. Jean-Claude Gosselin  
Mme Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**ABSENCE**

M. Jean-Philippe Bachand, président

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H**

Le vice-président du comité, Réjean Lacroix, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-2019-21 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
21 MAI 2019**

CE-2019-22 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 21 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**ENGAGEMENTS DE PERSONNEL**

CE-2019-23 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

De procéder à l'engagement du personnel suivant :

**Personnel de soutien**

- Madame Nancy Pellerin, agente de bureau, classe I, à l'école secondaire de l'Escale, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100%), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Madame Isabelle Pellerin, technicienne en organisation scolaire, à l'école secondaire de l'Escale et au Centre de formation professionnelle d'Asbestos, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100%), et ce, à compter du 17 juin 2019 ;
- Monsieur Guy Julien, ouvrier d'entretien, classe II, à l'école secondaire de l'Escale, poste régulier à temps partiel de 25 h semaine (64,5161%), et ce, à compter du 25 juin 2019 ;
- Monsieur Damien Harvey, concierge, classe II, aux écoles primaires Christ-Roi et Notre-Dame-de-l'Assomption, poste régulier à temps plein de 38 h 45 semaine (100%), et ce, à compter du 25 juin 2019 ;
- Madame Isabelle Langlois, agente de bureau, classe I, aux écoles primaires Brasard/St-Patrice et à Sainte-Marguerite, poste régulier à temps partiel de 24 h 30 h par semaine (70%), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Madame Joannie Laforce, secrétaire à l'école secondaire de la Ruche, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100%), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Madame Anne Bouchevreau, secrétaire, au Service aux entreprises de Magog, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100%), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**Personnel professionnel**

- Monsieur Jean-Gabriel Bolduc, travailleur social, à l'école secondaire de la Ruche, poste régulier à temps complet de 35 h par semaine (100%), et ce, à compter du 5 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

**DEMANDES DE DÉPART PROGRESSIF**

CE-2019-24 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Madame Véronique Saucier, enseignante à l'école primaire Jardin-des-Frontières, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Louise Côté, enseignante à l'école primaire Brassard/St-Patrice, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Nicole Lussier, technicienne au transport scolaire au Centre administratif. Plan de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022, à raison de 100% du temps travaillé pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre pour chaque année du contrat et à raison de 80% du temps travaillé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin pour chaque année du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ**

CE-2019-25 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes un congé sabbatique à traitement différé, selon les modalités indiquées :

- Madame Julie Gagnon, enseignante à l'école secondaire de la Ruche. Plan de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2023, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2022-2023, traitement à 87,50 % pour la durée du plan ;
- Monsieur Jean-François Lauzière, psychoéducateur à l'école secondaire de l'Escale. Plan de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2023, avec prise du congé du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, traitement à 87,50 % pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN**

CE-2019-26 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Monsieur Mathieu Corriveau, enseignant à l'école primaire Deux-Soleils ;
- Madame Marie-Ève Daigle, enseignante à l'école primaire St-Pie-X ;
- Madame Vicky Grenier, enseignante à l'école primaire de l'Arc-en-Ciel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du COMITÉ EXÉCUTIF de  
la Commission scolaire des Sommets

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 6**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2019-27

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Le président

---

La secrétaire générale